» Les personnes qui désirent acheter des bons pour les distribuer aux familles pauvres pourront s'en procurer au bureau central, aux heures ci-dessus indiquées.
» La Commission recevra avec reconnaissance les dons en nature ou en argent qu'on voudra bien lui adresser.»

Les cabaretiers et les débitants de tabacs. — Une pétition qui fait beaucoup de bruit en ce moment, est celle d'un groupe de cabaretiers de la ville de Roubaix à l'autorité supérieure, pétition par laquelle ces derniers réclament le droit de vendre du tabac dans leur établissement, ou l'interdiction aux marchands de tabacs de vendre des boissons, telles que vins, bières et liqueurs.

Tombé dans une citerne. — Mercredi matin, vers cinq heures, un homme d'une cinquantaine d'années, M. Emile Boé, qui demeure rue Vaucanson, s'était rendu dans l'arrière-cour de sa maison pour prendre de l'eau dans la citerne. Le plafond de celle-ci s'était en partie écroulé, la nuit.
A cause de l'obscurité, M. Boé ne s'en aperçut pas et tomba dans la citerne. A ses cris, sa femme accourut et l'aida à remonter. M. Boé a le bras droit fracturé et porte de graves contusions aux reins.

Deux vols sur les chantiers de construction du nouveau collège. — Deux vols ont eu lieu, à quelques heures d'intervalle, sur les chantiers de construction du nouveau collège, fort Mulliez.
Dans la journée de mardi, un ouvrier s'était enfui, après avoir enlevé le porte-monnaie d'un de ses camarades.
La nuit suivante, on a dévalisé une baraque servant de dépôt à des outils de menuisier.
Une double enquête a été ouverte par M. Chapé, commissaire de police du 4e arrondissement.

Une série d'accidents. — Un ouvrier du tissage de M. A. Vernier, rue du Pays, était monté, hier, dans le tire-sac à une hauteur de huit mètres, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur la tête.
Ses camarades de travail accoururent à son secours et le transportèrent dans la loge du concierge, il reçut les soins du docteur Bernard qui a constaté une fracture du bras gauche et une grave blessure à la tête.
Delbecke a été transporté à son domicile, rue du Tilleul.
— Une voiture, que son conducteur voulait garer hier, place de la Liberté, au croisement de deux cars, alla donner sur l'un de ceux-ci, et brisa une partie des barres de la plateforme. Pas d'accident de personne.
— Un gamin de la rue Galvani, Georges Devilder, en voulant sauter d'un camion en marche, est tombé sur les genoux, et s'est assez grièvement blessé.
— Un accident s'est produit, jeudi à onze heures, rue des Parvenus. Une ménagère, Philomène Decottignies, en descendant d'une échelle dans la cour de sa maison, a manqué le pied et est tombée sur le pavé d'une hauteur de plusieurs mètres; dans sa chute elle s'est démis le bras.

Croix. — Les sociétaires de la Musique municipale de Croix sont priés d'assister à la répétition générale du jeudi 22 courant (très urgent). Le dimanche de Noël, la répétition n'aura pas lieu.

Leers. — *La fièvre aphteuse.* — La fièvre aphteuse, dite « Cocotte » vient de faire son apparition dans la ferme de M. Picavet-Six, à Leers.

Communications diverses

On nous prie d'insérer la note suivante :
» *Chambre syndicale et société de secours mutuels de ouvriers du bâtiment.* Réunion mensuelle des adhérents, le dimanche 25 décembre à 6 heures du soir, au siège social, estaminet du *Blanc d'Herseaux*, angle de la rue de Lannoy et du boulevard Gambetta.
» Les ouvriers du bâtiment, principalement les ouvriers menuisiers-charpentiers qui voudraient faire partie de la société sont priés de se faire inscrire le dernier dimanche de chaque mois à six heures du soir.
» La cotisation est de un franc 25 cent. par mois, et en cas de maladie l'ouvrier touche douze francs par semaine.
» Maintenant que les accidents et maladies sont si fréquents, il est de toute nécessité que les ouvriers fassent partie des sociétés de secours mutuels. Pour être admis, il faut être âgé de dix-huit ans, et en avoir moins de quarante.

La Croisille, (Haute-Vienne), le 23 septembre 1891. — J'ai fait prendre vos Pilules Suisses à un pauvre malade atteint d'une migraine occasionnée par une dyspepsie opiniâtre. Non seulement les maux de tête ont disparu, mais sa maladie d'estomac va beaucoup mieux, grâce aux propriétés laxatives de vos Pilules Suisses. Docteur BLANC.
A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. 33366d

Menton. Une personne, d'un âge mûr, très respectable, installée tout récemment à Menton, dans une villa confortable, prendrait quelques pensionnaires, qui trouveraient chez elle des soins très dévoués, une vie de famille et une bonne cuisine du Nord. Prendre l'adresse au bureau du journal. 65901—32742

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Arrestation d'un fraudeur dangereux. — Mercredi matin les préposés Dauchy, Saiva, Lemasson et Béarez, de service à la carrière du Christ, appréhendèrent un individu porteur d'un ballot. Celui-ci contenait du café vert de provenance étrangère.
On allait ligotter l'homme quand il ressaisit son ballot et prit la fuite à travers champs. On ne parvint à le rejoindre qu'après une assez longue course. Il ne se laissa emmener qu'après une résistance désespérée.
Il s'agit d'un nommé Henri Wittekints (dit le Lillois), demeurant à Roubaix.

Un vol audacieux. — M. Nuttin, cabaretier, rue du Bureau, avait exposé lundi différents objets destinés à une tombola : quand il voulut les reprendre, il s'aperçut qu'on les lui avait enlevés. Le coupable n'est pas connu.

Deux poules empoisonnées. Plainte vient d'être portée par M. Alphonse Verhaeghe contre son voisin, M. Leman, qui aurait, à l'aide de phosphore, empoisonné deux poules de race anglaise.
M. Leman aurait déclaré à plusieurs personnes qu'il en voulait à son voisin et qu'il lui empoisonnerait ses poules.

TOURCOING

La question des tramways. — On continue à s'en occuper activement ; lundi et mardi, M. Carrette, maire de Roubaix, accompagné des membres de la commission inter-communale, et des ingénieurs de la nouvelle compagnie, est venu à Tourcoing, et il y a eu de longues conférences dans le cabinet de M. le Maire de Tourcoing. Mercredi après-midi, les chefs de la voirie des deux villes se sont réunis de nouveau avec les ingénieurs, pour convenir des dernières dispositions à prendre, et tout porte à croire qu'on aboutira très prochainement.

Pour les blessés du Dahomey. — La société de 20, comité d'Epargne, *La Ruche*, vient d'adresser à M. Léon Monnier, président de la Société française de secours aux blessés, une somme de 11 francs, provenant d'une quête faite dans la dernière réunion mensuelle, au profit des blessés du Dahomey.
— La fanfare *Les Intimes* a également remis à M. Léon Monnier, la somme de 14,25, produit d'une quête faite à son banquet de Ste-Cécile. Cette somme est aussi destinée aux blessés du Dahomey.
On ne peut que féliciter très vivement tous ceux qui ont pris cette généreuse initiative.

Travaux vicinaux. — Le jeudi 12 janvier 1893, il sera procédé à l'adjudication des travaux d'élargissement et de remaniement de la chaussée pavée du chemin vicinal n° 2, dit du Pont-de-Neuville, sur une partie de 600 mètres, en continuation de la longueur restaurée cette année.

Une vieille affaire. — On n'a peut-être pas oublié que dans le courant de l'été un ouvrier tapisseur, L..., a été impliqué dans une affaire d'outrages aux mœurs, et que, pour éviter d'être arrêté, il était passé en Belgique où il est resté plus de six mois. Lundi dernier l'inculpé revenait à Tourcoing, et il allait, le lendemain, se constituer prisonnier à Lille.
On assure que D... le garçon de 16 ans dont les facultés paraissent fort peu développées, serait aussi compris dans les poursuites.

Tant va la cruche à l'eau... — Il a environ six semaines nous avons relaté l'escroquerie dont avait été victime Mme veuve Desbouvier, épicière, rue Verte, de la part de deux jeunes filles, Marie Dhaène, âgée de 20 ans, demeurant au « Jambon » ; et Rosalie Willems, 16 ans, de la Croix-Rouge, Elles avaient été arrêtées le lendemain : et, à l'audience du 9 novembre, la plus jeune était condamnée à 15 jours, avec application de la loi Bérenger ; mais Marie, qui avait toujours nié effrontément, avait été acquittée.
Depuis la sortie de la prisonnière, l'association s'est renouvelée ; et les deux donzelles s'adjoignirent une troisième participante, Florence Dhaene, âgée de 16 ans, sœur de Rosalie. Tous les marchands de la Croix-Rouge, et de la Marlière, à peu d'exception près, ont été mis à contribution. C'était toujours pour des voisins où des clients que les trois aventurières allaient demander, viande, charcuterie, pains, chocolat, fruits, pommes de terre, etc., etc. Enfin, M. Maréchal, marchand de légumes à la Marlière, qui avait été leur dupe coup sur coup, les a fait arrêter mercredi, vers le soir. Les malheureuses ont avoué à M. Cotard qu'elles avaient, non seulement commis l'escroquerie au préjudice de Mme Desbouvries, mais de bien d'autres encore qu'on ne connaîtra jamais.

Naturalisation. — Nous apprenons que M. Sante-Giulani, horticulteur, vient d'être naturalisé français, par décret du 28 novembre 1892.

Mouveaux. — Les quêtes au profit des hospices continuent : résultat d'une quête faite hier, à Flers, à l'occasion de la célébration d'un mariage : 25 francs.

LILLE

Elections à la chambre de commerce de Lille. — Le scrutin de ballottage pour l'élection de six membres à la chambre de commerce de Lille a eu lieu mercredi à l'hôtel-de-ville.
Voici les résultats : Inscrits, 1054; votants, 223. — MM. Anatole Descamps, membre sortant, 204 voix; Julien Le Blan, membre sortant, 216; Paul Le Gavrian, membre sortant, 199; Alfred Thiriez, membre sortant, 215; Alexis Vial, membre sortant, 217; Horace Dubreucq, fabricant de céruse et d'amidon, 213; Divers, 14; bulletin blanc, 1. Tous sont élus.

Le crime de Loos. — Le cadavre de la petite victime, Berthe Cotrez, qui avait été conduit à la faculté de Lille, aux fins d'autopsie a été ramené mercredi au domicile de ses parents.
Les recherches continuent toujours en vue d'établir la culpabilité de Colinet. Une nouvelle charge est venu confirmer les magistrats instructeurs dans leurs présomptions.
On se rappelle que le garde barrière, M. Pesez a déclaré lundi avoir vu un jeune homme et une jeune fille passer près de la barrière, ces jeunes gens sont connus, il s'agit de M. Gaerminck, fils d'un entrepreneur de transport de la rue des Postes et d'une demoiselle habitant le faubourg du Sud. Le jeune homme a raconté à ses parents qu'il avait rencontré Colinet entre les barrières 7 et 8, et a ajouté qu'il le connaissait très bien.
Mercredi à dix heures, Colinet a été confronté avec son ami Georges Cotrez, âgé de 19 ans, frère de la victime. Cette confrontation n'a révélé rien de nouveau.
La gouvernante de M. Colinet père a été ensuite entendue. Il est probable qu'elle a plaidé l'innocence de Colinet.
M. Colinet père a été également entendu.
On a pu savoir aujourd'hui où était Colinet dimanche à partir de 6 h. 1/4 du soir. Il reste à connaître maintenant ce qu'il a fait de quatre heures dix à six heures un quart.

L'affaire de Marquette. — Il résulte de l'autopsie pratiquée par M. le docteur Castiaux, médecin-légiste, aidé de M. le docteur Dutilleul, mercredi que, d'après des indices certains, l'agonie a été lente et douloureuse. La femme trouvée morte, mardi dans une rue de Marquette, a succombé à une embolie du cœur parfaitement caractérisée et produite par l'action du froid.
Maintenant, à quoi attribuer l'état de nudité dans lequel on l'a relevée, et qui est la vraie cause de la mort ?
Deux hypothèses sont en présence. La première est celle-ci : De mauvais plaisants, excités par la boisson, l'auraient rencontrée, attaquée et dépouillée de ses vêtements, dans un but que l'on devine.
Ou bien, dans un accès de *delirium tremens* rendu plus aigu par la faim et l'ivresse, elle aurait déchiré elle-même ses habits avec ses mains et ses dents, — c'est ce qui expliquerait le lambeau de chemise trouvé dans la bouche ; — puis après une cruelle pérégrination, elle serait venue rendre le dernier soupir sur le trottoir.
Une remarque, cependant. La malheureuse a-t-elle pu se ligotter elle même les mains ? Evidemment non. Donc elle ne s'est pas fait mourir seule. Il y a un ou plusieurs coupables.

Concerts et Spectacles

Concert de l'Association amicale des anciens élèves de l'école de la rue Delezenne. — Cette fête de bienfaisance a pleinement réussi : c'est devant une salle comble que les diverses parties du programme ont été exécutées. Nous avons successivement entendu, après l'exécution du chœur : *l'Orpheon, c'est le peuple*, par la chorale « l'Avenir », MM. Louis Brouchette, qui a charmé l'auditoire avec une délicieuse fantaisie sur la *Juive*, pour violoncelle ; M. G. Haddens possède une voix de baryton souple et étendue ; il a détaillé le grand air d'*Hérodiade* dans la perfection ; M. Vangheluwe, clarinettiste, M. Duquesnes, ténor, MM. F. Leclercq et P. Desomer (dans leur duo pour piston), se sont montrés à la hauteur de leur tâche, et ont récolté d'unanimes applaudissements.
La deuxième partie a débuté par *La Mer*, chœur couronné au concours de Paris, l'*Avenir* en a rendu avec infiniment de charme toutes les nuances ; une superbe lyre lui a été offerte par le président de l'Association. Mentionnons encore M. Georges Devernay, baryton chez qui il y a de l'étoffe et qui a chanté avec sentiment l'air d'*Hamlet*, d'Ambroise Thomas ; un duo pour flûte et violoncelle *Au clair de la Lune* par deux virtuoses amateurs ; M. F. Delmoët qui a ému l'auditoire avec son monologue dramatique la *Petite Mère*, récité avec feu ; un air varié pour basse par M. Lubrez.
Que dire du comique, M. L. Felix. Il a été tout bonnement désopilant : d'ailleurs, sa réputation n'est plus à faire et ses chansonnettes, toujours si finement débitées, lui ont conquis la faveur du public. Aussi les applaudissements et les bis ne lui ont pas été ménagés.
Félicitons également Mlle E. Vincent qui s'est acquittée avec succès de la tâche d'accompagnatrice.
La soirée s'est terminée par une amusante comédie-vaudeville, *le Savetier et le Financier*, jouée avec talent par un groupe d'anciens élèves.

La « **Philharmonique du Jean-Ghislain** » rappelle aux intéressés que le tirage de la tombola aura lieu lundi prochain 26 courant. La soirée bachique organisée à cette occasion commencera à 7 heures. L'accès de la salle sera libre.

Tourcoing. — *La fanfare « Les Intimes »*. Rien que de création assez récente cette fanfare s'est déjà revelée avec des qualités peu communes Nous n'en voulons pour preuve que la fine exécution qu'elle a donnée dimanche d'une fantaisie hérissée de difficultés la *Bohémienne* et d'un morceau sur le *Prophète*.
Il nous revient que la fanfare *Les Intimes* se dispose à assister à un concours l'année prochaine : son principal morceau est précisément cette fantaisie *La Bohémienne*.
Nous sommes persuadé qu'elle obtiendra, de grands succès, si elle continue à travailler sous l'habile direction de son chef, M. Tasnier.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du 21 décembre.* — VOL ET COMPLICITÉ. — Mme Driester de Roubaix, avait à son service une jeune fille de quatorze ans, du nom de Marie Coulemans; elle avait constaté la disparition de deux billets l'un de cent francs, l'autre de cinquante francs : elle avait porté ses soupçons sur sa servante qui finit par avouer ; elle ajouta même que deux autres personnes avaient profité du vol, les nommés Vanherzelle et Léopold Cornerval.
Les débats révèlent la culpabilité de ces derniers, ils sont condamnés Vanherzeele à quatre mois. Léopold Cornewal à deux mois ; quant à Marie Coulemans elle est envoyée en correction jusqu'à sa seizième année.
A L'AIDE D'UNE FAUSSE QUALITÉ, Léon Quievreux a réussi à Roubaix à se faire remettre deux paquets de bougies par M. Chevalier : il encourt de ce chef deux mois.
DIVERS OBJETS MOBILIERS ont été soustraits au préjudice de M. Lefrançois, brasseur à Roubaix par le nommé Devos qui recueille pour ce délit deux mois d'emprisonnement.
L'APPEL DE SIMPLE POLICE interjeté par M. Henri Carrette, maire de Roubaix, à propos de l'application de la loi sur les réunions publiques, ne reçoit pas de solution à l'audience de mercredi par suite de l'absence de l'un des juges. La décision sera rendue mercredi prochain.
UN EXPULSÉ a opposé au garde Desailly à Bondues une résistance désespérée au moment où celui-ci procédait à son arrestation : il l'a griffé et accablé de coups de poing. Spectadh c'est le nom du prévenu — se voit infliger trois mois.
POUR VOL de plomb d'une certaine valeur dans une usine à Halluin, Kégels, âgé de dix-huit ans, est condamné à six mois. Mᵉ CONFORME.

Audience des criées. — Le tribunal, dans son audience de mercredi 21 décembre, a statué sur les adjudications suivantes :
Une maison, sise à Roubaix, rue des Fondeurs, 39, Mise à prix, 4,000 fr., adjugée pour 6,690 fr. à Mᵉ Flamen.
Une maison sise à Roubaix, rue de l'Alma, 262. Mise à prix, 5,000 fr., adjugée à Mᵉ Flamen pour 8.200 fr.
Une maison sise à Hem, Mise à prix, 7.040 fr.. adjugée à Mᵉ Houzé pour 7,045 fr.
Une maison sise à Roubaix, rue du Coq-Français, 187 et 169, Adjugée à Mᵉ Houzé pour 17,800 fr.
Deux maisons sise à Roubaix, rue Decrème, 104 et 106. Adjugées pour 15,100 fr. à Mᵉ Houzé.
Une maison sise à Roubaix, rue de Lannoy, 42. Mise à prix 5000 fr., adjugée à Mᵉ Godron pour 9,000.

Tribunal de commerce de Roubaix. — *Audience du 21 décembre.* — UN GROS PROCÈS. LA RESPONSABILITÉ DES COMMANDITAIRES. — Nous avons dit déjà quelques mots de ce gros procès intenté par le syndic de la faillite Tibeauts-Caulliez, Destriez et Cie contre le commanditaire M. Clarisse.
Ainsi que nous l'avons relaté déjà, le syndic plaide la responsabilité du commanditaire comme ayant fait acte d'associé, qui entrainerait l'obligation pour M. Clarisse d'éteindre un passif de 650,000 francs. On voit quels importants intérêts sont en jeu.
Les débats ont commencé il y a huit jours; ils ont tenu encore presque toute cette audience Nous résumerons les arguments présentés par l'une et l'autre partie dans cette affaire intéressante à plus d'un titre.
A PROPOS D'UN CHEVAL EN LOCATION. — Un très curieux différend, à propos d'un cheval, entre M. Minard, directeur de manège à Paris, et M. Irlicht, directeur du cirque franco-russe en représentations à l'Hippodrome de Roubaix, vient de recevoir sa solution devant le Tribunal de commerce.
M. Minard avait loué le cheval dont il s'agit, à M. Irlicht, pour son séjour à Epernay. Celui-ci avait quitté la localité, emmenant avec lui l'animal, sans en donner avis, parait-il, à son propriétaire.
Ayant appris que le cirque franco-russe avait transporté ses pénates à Roubaix, M. Minard se présenta inopinément en notre ville pour réclamer son bien.
Comme on refusait de le lui rendre, il intenta une action à M. Irlicht, devant le Tribunal de commerce de Roubaix. La cause était appelée mercredi après-midi.
Dans la matinée, le demandeur, craignant que l'animal ne lui échappât, à la faveur d'une promenade qu'on prétendait lui être nécessaire, obtint de M. Vancostenoble, commissaire de police du 3e arrondissement, l'autorisation de le faire mettre en fourrière dans les écuries de M. L. Brunin, cabaretier, place Sainte-Elisabeth.
Quelques heures plus tard, le Tribunal rendait un jugement, aux termes duquel le directeur de manège était reconnu propriétaire légitime du cheval en litige, avec le droit absolu de rentrer en sa possession immédiate.

PETITE CORRESPONDANCE

J. V. Roubaix. — 1 Oui 2 Votre acte de naissance, et l'acte de mariage de vos parents (ces pièces doivent être établies sur papier timbré à 1 fr. 80). 3 Un certificat d'extranéité, qui vous sera délivré par la Mairie de Roubaix (sur timbre de 0 fr. 60).

NORD

Nécrologie. — Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. Gustave Lamirault, rédacteur en chef du *Nord maritime*, à Dunkerque, ancien commandant des mobilisés du Pas-de-Calais. M. Lamirault n'était âgé que de 54 ans.

Dunkerque. — *Un duel* a eu lieu, pour faits de presse, mardi, entre MM. Petit et Imbert, rédacteur en chef du *Phare de Dunkerque* ; deux balles ont été échangées sans résultat.
— *Une tentative d'infanticide* a été commise par une fille, Marie Debreuw, âgée de dix-neuf ans, précédemment servante à Lille ; elle a jeté dans une fosse d'aisances son enfant nouveau-né. On a sauvé l'enfant et arrêté la mère.

Cambrai. — On a écroué, mercredi matin, un sieur L..., précédemment architecte à Cambrai.

Watou. — On nous informe que la tour de l'église de Watou vient de s'écrouler.

La Gorgue. — Un centenaire sera fêté dimanche, jour de la Noël : celui de Mme veuve Leroux. La brave dame se porte à merveille.

PAS-DE-CALAIS

Bapaume. — Les écoles publiques de Bapaume viennent d'être fermées par suite d'une épidémie de croup.

Condamnation à mort du parricide de Fiennes. — Gressier, qui avait tué son grand-père, à Fiennes, a été condamné à mort, hier, par la cour d'assises de Saint-Omer.
L'exécution aura lieu sur l'une des places publiques de la ville de Guines. Le condamné sera conduit à l'échafaud, pied nus, en chemise et la tête couverte d'un voile noir.
A la sortie de l'audience, la foule hue le condamné, qui est reconduit à la prison, en voiture.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissance du 21 décembre.* — Madeleine Pollet, rue des Fondeurs, 4. — Louis Tounel, rue des Fondeurs, 22. — Marcelle Holbecq, rue Daubenton, 42. — Olivier Degrave, rue d'Alger, maisons Lefebvre. — Angèle Courchelle, rue Lorient, chez Vanleynseele. — Ferdinand Lavault, rue de Béthune, 20 — Germaine Angels, rue Molière, cour Deboosere, 1. — Germaine Bernaert, rue Franklin, cour Cornil, 2. — Jean Kind rue de Bouvines, cour Fontier, 35. — *Mariages.* — Paul Grendvarlet, 28 ans, employé de commerce, à Reims, et Marie Vandaele, 24 ans, sans profession, rue Sébastopol, 93. — Henri Detemmerman, 33 ans, artiste lyrique, Grande-Rue, 77. et Marie Werbrouck, 21 ans, artiste lyrique, Grande-Rue, 77. — *Déclarations de décès du 21 décembre.* — Henri Lanneau, 17 jours, rue du Fort, cour Foveau 3. — Alphonse Degroote, 2 mois, rue de Lannoy, cour Boyaval, 26. — Marie Cleys, 21 jours, rue de la Vigne, cour Vanbeveren, 16 — Adolphe Hantson, 2 jours, rue des Vélocipèdes, 33
LEERS. — *Déclarations de naissances du 1er au 20 décembre.* — Claire Delescluse, Gibraltar. — Gustave Leclercq, Nouveau-Jeu. — Sidonie Ladmirault, le Baisson. — Marina Delobelle, la Mottelette. — Constance Plouvier, Trieu-de-Leers. — Félicie Leclercq, la Mottelette. — Georges Florent, la Place. — *Mariage.* — Jean-Baptiste Balteau, 23 ans 1/2, menuisier, à Roubaix, et Julia Basson, 24 ans 1/2, soigneuse, à Leers. — *Déclarations de décès du 1er au 20 décembre.* — Irène Choquart, 8 mois 1/2, le Grimonpont. — Julie Meurisse, 5 ans 1/2, Trieu-de-Leers.
TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 21 décembre.* — Thérèse et René Pierrache, rue des Piats. — Jeanne Desmet, rue Chêne-Houpline. — Pierre Parent, rue de Roubaix. — Marie Douart, rue de Menin. — Lucie Vansteenkiste, rue St-Jacques. — Joseph Brunin, rue du Collège. — *Déclarations de décès du 21 décembre.* — Louis Dupont, 82 ans, sans profession, rue des Francs. — Georges Boussel, 10 jours, rue d'Anvers — François Quievy, rue de Mouveaux.
HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 19 décembre.* — Blanche Bossuyt, rue de la Procession. — Angèle Verbrugge, rue de la Paix. — *Du 20.* — Marie Deleu, rue de la Pannerie. — Marie Vandeborre, cité Notre-Dame. — Julien Ducoulombier, rue Saint-Sylvestre. — *Déclarations de décès du 19 décembre.* — Marie-Louise Willemyns, 63 ans, à la Gendarmerie. — Barbe-Thérèse Parmentier, 61 ans, rue d'Arcole. — Julien Mortier, 18 mois, rue de la Frontière. — *Du 20.* — Sidonie Belaere, 1 an, cité Montebello. — Marie Verstraete, 2 ans, rue de la Paix.
MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 10 au 16 décembre.* — Zulma Devos, Couët. — Madeleine Toye, rue des Moulins. — Henri Soenen, Haut Judas. — Gervais Lenille, Tuquet. — Palmyre Vanoverschelde, Risquons-Tout. — Rachel Minne, rue des Moulins. — *Déclarations de décès du 10 au 16 décembre.* — Albert Delbeke, 8 mois, Bas-Voisinage. — Lucien Algoedt, 4 ans, Mont-à-Leux. — Jean-Baptiste Lequin, 2 ans, Mont-à-Leux. — Germaine Huys, 3 mois, Haut-Judas. — Elisabeth Lorel, 83 ans, sans profession, rue de Menin. — Jean-Baptiste Plouvier, 43 ans, tisserand, Bois-Fichaux. — Clara Benoit, 21 mois, Christ. — Gustave Buchel, 66 ans, receveur particulier des contributions indirectes en retraite, Station.

BELGIQUE

Mouscron. — *L'agression nocturne de dimanche.* — La gendarmerie, qui s'était chargée de l'enquête de cette affaire, est parvenue à connaître les noms des quatre individus qui ont attaqué M. X... la nuit, ce sont des jeunes gens d'une vingtaine d'années, les nommés Vanderdonck, Hallumiez, et les frères Decraene.

Menin. — Un ouvrier de ferme, Charles Deleu, occupé chez M. Cyrille Vervisch, à la porte de Bruges, a été surpris par son patron en flagrant délit de vol.
M. le commissaire de police, informé, procéda immédiatement à une visite domiciliaire chez le sieur Deleu et y découvrit une quantité d'objets volés consistant en beurre, pommes de terre et autres produits agricoles, etc.
Ce fonctionnaire dut requérir une charrette pour conduire au bureau de police ce butin qui ne pesait pas moins de 800 k.
On y trouva, entre autres, une petite boîte en carton contenant une somme de 35 fr. appartenant à la servante de M. Vervisch et dérobée, selon toute probabilité, par le même individu.

Bailleul. — *L'assassinat de M. Hubaut.* — Mercredi à neuf heures, le Parquet de Tournai a fait une nouvelle descente à Bailleul. Les magistrats ont interrogé la fille Brunin, dont la mère, on le sait, a été arrêtée, ainsi que tous les domestiques de la ferme. Ces interrogatoires n'ont amené que des résultats insignifiants.
L'on n'a, jusqu'ici, aucune preuve de la culpabilité des trois personnes arrêtées : néanmoins, on suppose que le meurtrier, en s'emparant du contenu du porte-monnaie de la victime, et en l'abandonnant sur les lieux, a voulu tout simplement détourner l'attention de la justice, en voulant faire croire à un vol de grand chemin. A deux heures les magistrats retournaient à Tournai.

Tournai. — L'enterrement civil de M. J.-B. Delmée a eu lieu mercredi à 3 heures. Dès deux heures et demie, le public se pressait aux abords de la maison mortuaire.
A trois heures, le cortège se met en marche. Des enfants portent une vingtaine de couronnes offertes par les amis du défunt et par les écoles de la ville dont le défunt avait été inspecteur.
Sur le corbillard aucun insigne religieux. Au cimetière, deux discours ont été prononcés au nom des écoles du canton, et au nom du personnel.

Roulers. — *L'œuvre des habitations ouvrières.* — Une société anonyme pour la construction de maisons ouvrières vient de se constituer à Roulers. Elle a commencé par faire l'acquisition d'un terrain d'une contenance de 20 ares, où elle pourra élever une douzaine d'habitations qui répondront à toutes les conditions d'hygiène désirables.
Au moyen d'un contrat d'assurance, dont les primes annuelles ne dépassent guère un loyer ordinaire, un ouvrier zélé, ayant des sentiments d'ordre et de prévoyance, pourra, en quelques années, devenir propriétaire d'une de ces habitations.

Alost. — *Une grève.* — Environ deux cents ouvriers de la fabrique des filatures et fileteries viennent d'abandonner le travail.
Les grévistes sont très calmes; ils se sont réunis en groupes sur la Grand'Place et une députation s'est rendue chez le bourgmestre, M. Van Wambeke, qui l'a reçue et a promis d'intercéder auprès des patrons.

Anvers. — *Départ de Mgr Van den Berghe pour le Congo.* — Mgr Van den Berghe, le très populaire curé de la paroisse St-Joseph, partira sous peu pour le Congo, où il résidera quelques mois. On sait que Mgr Van den Berghe a toujours été un des plus zélés promoteurs des missions africaines et en particulier de l'œuvre congolaise.

Aux Chambres belges. — M. le ministre des finances a répondu mercredi aux discours prononcés au cours de la discussion générale du budget des voies et moyens. Pas d'incident à signaler.
Dans sa séance, le Sénat a voté à l'unanimité le budget des affaires étrangères, celui des dotations et celui des non-valeurs.

Le départ du nonce. — La *Vera Roma* annonce que le nonce apostolique à Bruxelles, Mgr Nava di Bontife, serait appelé à Munich, en remplacement de Mgr Agliardi.

Gand. — Le procureur général et le procureur du Roi à Gand ont été appelés auprès du ministre de la justice aux fins de conférer avec lui sur les incidents de Gand.
— La souscription ouverte par le Cercle anti-socialiste, pour les ouvriers sans travail a déjà produit la somme de quinze mille francs.
— L'état de l'adjoint Coppine et des agents blessés dans la récente bagarre, est satisfaisant. La blessure de l'agent Bovyn, qui avait atteint le poumon, se cicatrise. La vie du blessé n'est plus en danger. Plusieurs agents quitteront l'hôpital d'ici à quelques jours.

Cruyshautem. — *Une locomotive dans une charcuterie.* — La ligne du chemin de fer vicinal d'Audenarde à Deynze décrit en passant par cette commune une courbe très forte. Il y a deux jours, le tram à vapeur passait à une assez grande vitesse lorsque, vers le milieu de la courbe, probablement par suite d'un obstacle inaperçu, le tram dérailla et continua sa course, entrant sans crier gare, dans la boutique du charcutier Engelbeen, ce qu'il ne fit pas sans de grands dégâts et sans causer une panique épouvantable au charcutier, qui n'avait jamais vu pareil client. Mme Engelbeen accourue au bruit inexplicable reçut sur le bras une des poutres du plafond, qui s'effondrait avec la façade et réduisait en miettes le comptoir et les tables et en bouillie toutes les les marchandises, viande, saucisses, lard et boudins. Sauf la légère blessure de Mme Engelbeen tout se réduit heureusement à des dégâts matériels qui pourtant sont assez considérables. Il a fallu plusieurs heures de travail pour débarrasser la charcuterie de son hôte inattendu et encombrant.

L'ARBRE DE NOEL
Noël a mis sa robe blanche
Qu'on prépare un sapin nouveau
Et qu'on suspende à chaque branche
Le savon d'or du *Mikado*.
Dépositaire à Roubaix : DUHEM-MERCHEZ **31, Grande-Rue.** En vente partout.
Fabricant, Félix Eydoux, Marseille. 33367d

SI VOUS TOUSSEZ
PRENEZ DES
PASTILLES GÉRAUDEL
33240

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Dans sa séance du 18 décembre 1892, « l'Union fédérale colombophile », siégeant chez M. Denis Desfontaines, 127, rue de Tourcoing, a nommé sa commission administrative pour 1893 comme suit :
Président, MM. Jules Rabaux, membre de la Société l'Eclair Ailé; vice-président, Victor Carette, de l'Epervier; secrétaire, Ernest Hermann, de l'Egalité; secrétaire-adjoint, Arthur Leman, de l'Express; trésorier, Denis Desfontaines, de l'Eclair Ailé; trésorier-adjoint, Jules Parmentier, de la Flèche; économe, J.-B. Viffle, de la Martinet.
1er commissaire, MM. Pierre Desreux, de la société le Pigeon Gris ; commissaires : A. Roye, le Pigeon bleu et meunier ; Dejode, le Pigeon Voyageur ; Isebaert, l'Eclair ; B. Monnier, la Petite Vitesse ; J. Carrette, Saint-Martin; V. Carrette, les Trois-Macottes ; Louis Wysseur, le Pigeon Macot ; Desouter, le Pigeon Romain.

LES CONCOURS DE CHIENS RATIERS

— Beaucoup d'amateurs au grand concours international qui vient d'avoir lieu au « Ratier Club », rue de l'Ommelet; 50 chiens ont pris part à ce tournoi; il y avait 500 fr. de prix en deux catégories; voici les résultats :
1re catégorie: chiens de 1 à 8 kilos : 1er 70 francs et diplôme, Dieppe M. A Boite de Roubaix, 11 secondes; 2e 50 francs et diplôme, Blake M. Deron de Lille, 11 s.; 3e, 40 francs et diplôme Nanan M. A Boite de Roubaix, 13 s, désigné par le sort: 4e 30 francs et diplôme, Dike M. Lepers du Breucq, 13 s.; 5e 20 fr. et diplôme Mascotte M. Duhem de Roubaix, 13 s.; 6e 20 fr. et diplôme Foxa M. Sergent de Wambrechies, 13 s.; 7e, 10 fr. et diplôme Leda M. Ninove de Templeuve (Belgique), 13 s.; 8e, 10 francs et diplôme Blanche M. Vinquier de Wasquehal, 14 secondes 1/2.
2e catégorie; chiens de 8 à 13 kilos : 1er prix, 70 fr. et diplôme Lyda, M. Cir Sergent, de Wambrechies, 7 secondes 1/2: 2e, 50 fr. et diplôme, Tom, M. Deron, de Lille, 9 s.: 3e, 40 fr. et diplôme, Tom, M. Thomas, de Renaix, 9 s. 1/2; 4e, 30 fr. et diplôme, Charmante, M. Vergin, de Roubaix, 10 s.; 5e, 20 fr. et diplôme, Piquettes, M. Deplechiens, de Lille, 10 s. 1/2; 6e, 20 francs et diplôme, Duc, M. Mourmann, de Lille, 11 s. 1/2; 7e, 10 fr. et diplôme, Fox, M. Louis Carton, de Monveaux, 12 s.; 8e, 10 fr. et diplôme, Lisette, M. Desmessine, de Lille, 12 s. 1/2.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — *Dimanche 25 décembre.* — Au « Cuirassier », tenu par Louis Desmettre, contre Rolleghem. La première citée pour 100 francs
— Attaque à l'estaminet du « Coq chantant » contre les « Ambulants du bout du monde », 2 de 3 mort pour 50 fr.
Jeudi 22 décembre. — Au « Bon Vivant », rue des Champs, 2 de 3 mort pour 50 francs contre la « Patte de guerre », de Luingne.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU VENDREDI 23 DÉCEMBRE
POTAGE BOULLIE
OMELETTE AU MACARONI
MATELOTE D'ANGUILLES
CROQUETTES DE POMMES DE TERRE
CRÊME A LA VANILLE
DESSERT

RECETTES. — *Crême à la vanille.* — Pour 8 à 10 pots de crême, faites bouillir un litre de lait avec un morceau de vanille et 100 grammes de sucre. Retirez le lait du feu lorsqu'il a bouilli et laissez-le refroidir. Prenez ensuite trois jaunes d'œufs et un blanc que vous battez ensemble et que vous versez dans le lait refroidi, en ayant soin de remuer : passez après à la fine passoire et versez dans de petits pots ou dans un plat creux ; faites prendre ces derniers au bain-marie ou dans le four.
Le morceau de vanille que vous avez employé peut servir une autre fois : pour cela, retirez-le lorsque vous passez le liquide et laissez-le sécher. La seconde fois que vous l'employez, coupez-le en deux pour qu'il ait plus de parfum.

LOI SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS
des filles mineures et des femmes
DANS LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS
promulguée le 2 novembre 1892
applicable le 1er janvier 1893
10 exemplaires en feuilles, 1 fr. 25; 25 id. 2 50.
En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 66325

CARTES DE VISITES A LA MINUTE. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une boite contenant cent cartes de visites et 100 enveloppes. *(Voir 4e page).*
Pour faciliter les commandes, les porteurs du journal distribueront aux lecteurs des bons imprimés sur lesquels il suffira d'indiquer le genre et le nombre de cartes que l'on désire.

GRAND CIRQUE FRANCO-RUSSE, directeur : M. Jacques Irlicht, de Saint-Pétersbourg. — Jeudi 22 décembre. 2 grandes représentations. A 3 heures de l'après-midi, 1re Matinée Enfantine avec entrée gratuite aux Enfants accompagnés d'une grande personne. 2 enfants ne paieront qu'une place. Le soir, à 8 heures 1/2, debuts : M. Brahim, sauteur marocain avec le concours de M. Hadjali. Le jockey du Grand Prix par M. Lamy, 1re fois, brillante pantomine : Pierrot statue, jouée par les principaux artistes.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel d'électro-homéopathie, *Guide médical des familles*, par le docteur LANDRY (1).
Il n'est personne de nos jours qui n'ait entendu parler de la grande découverte médicale accomp e par Hahnemann au commencement de ce siècle et qui porte le nom d'homéopathie. Qu'on l'accepte ou qu'on la repousse, il faut cependant compter maintenant avec elle. Il n'est plus permis, en effet, d'ignorer une doctrine qui possède à son actif des succès nombreux et d'autant qu'ils ont été obtenus souvent chez des malades abandonnés par des médecins de la vieille école.
Cependant, absorbé par ses études magistrales, Hahnemann dut se borner à tracer les grandes lignes de son œuvre, ce qui constituait déjà un travail gigantesque qu'il put à peine achever. Il restait à compléter sa doctrine et à la perfectionner : ce devait être la tâche de ses disciples et de leurs successeurs.
C'est à cette tâche que s'est voué le docteur Landry, qui nous donne dans son *Manuel d'électro-homéopathie*, le résumé de ses recherches et de ses travaux pendant plus de dix années.
L'auteur qui a pratiqué pendant plusieurs années la médecine à Roubaix a laissé ici des souvenirs qui, à défaut d'autre mérite, seraient déjà une recommandation suffisante pour son œuvre.
Qu'est-ce donc que l'électro-homéopathie ? C'est précisément le complément et le perfectionnement de l'homéopathie dont nous parlions tout à l'heure. Application féconde de la magnifique réforme d'Hahnemann, l'électro-homéopathie lui apporte une force nouvelle et décuple ses moyens d'action. Ce ne sont pas là de vaines paroles. Depuis que, rompant avec de vieux préjugés, quelques médecins zélés ont scientifiquement appliqué cette méthode admirable, on a vu guérir des maladies trop longtemps réputées incurables, telles que le cancer, la scrofule, les maladies de poitrine, etc. Voilà ce qu'expose le docteur Landry dans son manuel qui a le très grand avantage d'être écrit dans un langage clair et intelligible pour les profanes. C'est à notre avis le meilleur éloge que nous puissions faire d'un pareil livre qui aura bientôt sa place marquée dans toutes les familles. X.

AVIS IMPORTANT
Ainsi que nous l'avions annoncé, M. BROUILLARD, le célèbre opticien, devait quitter notre ville, lundi soir, mais il n'a pu, à son grand regret, servir la foule de clients qu'il a reçus ce jour là; aussi, pour répondre à la demande d'un grand nombre de personnes, il a décidé qu'il resterait encore quelques jours à l'HOTEL FERRAILLE.
Son départ est fixé irrévocablement à lundi matin 26 décembre. 67344—33361

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule. Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE
61259—32073

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE Gazeuse d'**OREZZA** (Corse)
Anémie Chlorose Dyspepsie
La plus riche en Fer et en Acide Carbonique
Sans rivale dans toutes les maladies provenant de l'Appauvrissement du Sang ou de l'Insuffisance de Nutrition.

CHANGE ET FONDS PUBLICS
J. BULTE, 35, rue Neuve, à Roubaix
Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.
Paie un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est officiellement connu.
Renseigne **gratuitement** sur toutes les valeurs ainsi que les tirages français et étrangers.
66167 **ORDRES DE BOURSE.** 32920

DELCHAMBRE-DUFERMONT
19, rue Richard-Lenoir, 19
Agent à ROUBAIX
POUR LES CHAMPAGNES
POMMERY & GRENO
33260

PRIME du « Journal de Roubaix »
Comme PRIME EXCEPTIONNELLE 1893, la librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses abonnés
UN ALBUM-MUSICAL
des grands succès modernes
24 morceaux choisis pour piano et piano et chant
au prix exceptionnel de **2 francs**
La composition artistique de ce recueil, les soins apportés à sa publication, le luxe de son édition, la modicité de son prix, lui assurent, dès à présent, un légitime succès, auprès de nos lecteurs et abonnés.

24 morceaux choisis
PIANO
Marche de l'Ode Triomphale .... A. HOLMÈS.
Entr'Acte, Nocturne de la Bonne de chez Duval. SERPETTE.
Le Château de Mac-Arrott, *Ballet* .... CIEUTAT.
Polka de Me-Na-ka, de Serpette .... SCHLESINGER.
Ent'Acte Galop de la Bonne de chez Duval ... SERPETTE.
Valse de Weber .... STRAUSS.
Air célèbre de Bach, mis en Ave Maria .... GOUNOD.
Polka de la Bonne de chez Duval .... DERANSART.
Pizzicato d'Aliénor .... J. HUBAY.
Entr'Acte de la Coupe et les Lèvres .... CANOBY.
Menuet Directoire .... DESGRANGES.
Marche des Faucheurs .... L. WENZEL.
PIANO ET CHANT
Le Saule Blessé, *Mélodie* .... P. SCHUROWSKI.
Couplets de la Bonne de chez Duval .... SERPETTE.
Nuit aux Baisers, *Valse chantée* .... L. WENZEL.
Au Ruisselet, *Mélodie* .... Fern. CARLES.
Dans cette tombe obscure, 1re éd. en France .. BEETHOVEN.
Chanson de l'Espérance .... Edm. MISSA.
Couplets de Me-Na-Ka .... SERPETTE.
La Lune, *Mélodie* .... MENDELSSOHN.
Chanson Polonaise .... ZELENSKI.
Aubade de Shakespeare .... SCHUBERT.
Rêverie adaptée pour le chant .... SCHUMANN.
Le Gai Laboureur .... SCHUMANN.

AUX
Fabriques Parisiennes
E. LANDAUER
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
FABRIQUE DE LINGERIE
et Broderie à la main
à Remiremont (Vosges)
Immense assortiment de **Lingerie fine**, pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
Choix considérable d'**articles** hautes nouveautés pour **enfants**, en **Robes blanches et couleurs, Douillettes, Pelisses cachemire, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers**, etc.
Bonneterie, Jupons et Pantalons flanelle
pour Dames et Enfants
RIDEAUX EN TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ DE
LINGE BRODÉ A LA MAIN
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET TAIES BRODÉS
Prix exceptionnel
DÉPOT de TOILES des VOSGES
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
La Maison des **Fabriques Parisiennes**, connue depuis de nombreuses années, a pour principe de vendre **entièrement de confiance** les articles les **plus soignés** et les **mieux assortis**, à des conditions de bon marché exceptionnel.
GRAND CHOIX D'OBJETS UTILES
POUR CADEAUX ET FÊTES
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus*
16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix

MARCHÉS A TERME

Cours du 22 Décembre 1892

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 — Cote précéd.	Cote du jour	TYPE 2 — Cote précéd.	Cote du jour	Type nouveau — Cote précéd.	Cote du jour	Peignés d'Australie — TYPE A B — Cote précéd.	Cote du jour	TYPE C — Cote précéd.	Cote du jour	LEIPZIG (par télégraphe) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd. MARCKS	Cote du jour MARCKS
Janvier	4.575	4.55	.....	.....	.....	.....	.....	4.85	.....	.....	3.65	3.65
Février	4.60	.....	.....	.....	.....	.....	4.875	.....	.....	.....	3.675	3.675
Mars	4.60	.....	.....	.....	4.60	4.575	4.95	.....	.....	.....	3.70	3.70
Avril	.....	.....	.....	.....	4.625	4.60	.....	.....	.....	.....	3.70	3.70
Mai	.....	.....	.....	.....	4.625	4.65	.....	.....	.....	.....	3.725	3.725
Juin	.....	.....	.....	.....	4.675	4.65	.....	.....	.....	.....	3.75	3.75
Juillet	.....	.....	.....	.....	4.70	.....	.....	.....	.....	.....	3.775	3.775
Août	.....	.....	.....	.....	4.70	.....	.....	.....	.....	.....	3.80	3.80
Septembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3.825	3.825
Octobre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3.825	3.825
Novembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Décembre	4.60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4.90	.....	.....	3.65	3.65

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Allemand B — Cote précéd.	Cote du jour	Allemand M. — Cote précéd.	Cote du jour	Type BAT — Cote précéd.	Cote du jour	Peignés d'Australie — TYPE — Cote précéd.	Cote du jour	TYPE — Cote précéd.	Cote du jour	LAINES BRUTES — LE HAVRE (par télégraphe) — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0 — Cote précéd.	Cote du jour
Janvier	4.475	4.475	.....	.....	4.40	4.40	.....	.....	.....	.....	1.315	.....
Février	4.50	4.50	.....	.....	4.425	4.425	.....	.....	.....	.....	1.41	.....
Mars	4.525	4.525	.....	.....	4.45	4.45	.....	.....	.....	.....	1.42	.....
Avril	4.55	4.55	.....	.....	4.475	4.475	.....	.....	.....	.....	1.43	.....
Mai	4.575	4.575	.....	.....	4.50	4.50	.....	.....	.....	.....	1.44	.....
Juin	4.625	4.625	.....	.....	4.55	4.55	.....	.....	.....	.....	1.445	.....
Juillet	4.65	4.65	.....	.....	4.575	4.575	.....	.....	.....	.....	1.45	.....
Août	4.675	4.675	.....	.....	4.60	4.60	.....	.....	.....	.....	1.46	.....
Septembre	4.70	4.70	.....	.....	4.60	4.60	.....	.....	.....	.....	1.465	.....
Octobre	4.725	4.725	.....	.....	4.60	4.60	.....	.....	.....	.....	1.47	.....
Novembre	4.725	4.725	.....	.....	4.60	4.60	.....	.....	.....	.....	1.48	.....
Décembre	4.475	4.475	.....	.....	4.40	4.40	.....	.....	.....	.....	1.31	.....

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING

Type 1. —	Tendance calme			
	Décembre...	..... k.	à	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Janvier.....	15.000	»	4.575
	»	30 000	»	4.55
	»	.....	»	....
	Février.....	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Mars........	.....	»	....
	»	.....	»	....
TYPE NOUVEAU	Mars.......	10 000	»	4.575
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Avril.......	30.000	»	4.60
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Mai........	10.000	»	4.65
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Juin........	5 000	»	4.675
	»	5.000	»	4.65
	Juillet......	.....	»	....
	Août.......	.....	»	....
Type AB. —	Février.....	.....	»	....
	Mars.......	.....	»	....
	Novembre...	.....		....
TOTAL..............		105.000 k.		

ANVERS

	Tendance soutenue			
Type B. —	Décembre...	..... k.	à	.....
	Janvier.....	30.000	»	.....
	Février.....	10.000	»	.....
	Mars.......	.....	»	.....
	Avril.......	45.000	»	.....
	Mai........	45.000	»	.....
	Juin.......	10.000	»	.....
	Juillet.....	.....	»	.....
	Août.......	.....	»	.....
	Septembre..	.....	»	.....
	Octobre.....	.....	»	.....
	Novembre...	10.000	»	.....
TOTAL...............		150.000 k.		

LEIPZIG

Tendance soutenue
TOTAL.............. 100.000 k.